

engins modernes efficaces mais on doit aussi se tenir au courant de l'actualité mondiale en matière de tactique de guerre.

M. Groos: Monsieur le président, je demande au comité de m'accorder deux ou trois minutes, tout au plus, car je désire voir ces crédits adoptés. J'aurai bien d'autres occasions d'aborder différents aspects de la défense quand les crédits de l'année en cours nous seront présentés. Je n'en tiens pas moins à faire quelques remarques, à cause des paroles très intéressantes prononcées aujourd'hui à la Chambre. En examinant cette partie des crédits, nous discutons des questions de politique générale en matière de défense. Nous avons beaucoup entendu parler aujourd'hui du moral des forces armées, mais, à mon sens, quantité de ces propos n'étaient que du vent.

• (4.10 p.m.)

En ce qui a trait au moral des forces armées, j'aime à penser que je suis toujours capable de me tenir en contact avec certains services et avec leurs initiatives. Dans ma propre circonscription, il y a une importante base navale où je compte plusieurs amis, et nous avons aussi une base militaire assez considérable à Victoria. A la suite des entretiens que j'ai eus avec les militaires ces dernières années, je me rends compte qu'ils traversent incontestablement une période très difficile. Mais je ne crois pas du tout qu'elle soit entièrement attribuable au ministre ou aux politiques qu'il a institués depuis qu'il dirige le ministère. Naturellement, certaines des lignes de conduite adoptées par le ministre ont contribué à ces difficultés, car les changements en soulèvent toujours, particulièrement les changements apportés au sein des forces armées.

Toutefois, monsieur le président, à mon avis, la plupart des militaires estiment qu'un changement s'imposait et que ces modifications sont dans le plus grand intérêt du Canada. Tout d'abord, les réalisations du ministre au cours des dernières années ont doté d'un idéal le personnel des trois armes, qui l'apprécie. En parlant du moral des hommes, nous devons nous rappeler qu'il ne comporte pas qu'un seul élément. On a tort, je pense, de prétendre que toutes les difficultés auxquelles les forces armées doivent aujourd'hui faire face sont attribuables à l'intégration. Là réside une partie, et une faible partie seulement, des difficultés.

Je voulais recommander au gouvernement de verser des gratifications à ceux qui s'enrôlent de nouveau, car, à mon avis, cette absence de gratifications contribuait aux difficultés que pose la réintégration de militaires. Les propos que vient de tenir le ministre

associé à ce sujet m'ont bien réjoui. Les forces armées accueilleront bien, je pense, cette mesure. J'aurais préféré que ces gratifications soient plus généreuses, car les économies réalisées dépasseront de beaucoup les dépenses nécessaires à cette fin. L'économie ne s'établira pas seulement en argent, mais elle se manifestera aussi quant aux efforts faits pour former des gens qui seraient demeurés dans les forces armées si elles avaient reçu un stimulant financier un peu plus généreux.

Cet encouragement financier leur est maintenant offert pour qu'ils restent dans les services. Les fonds et les efforts consacrés à l'entraînement des militaires dépassent de loin l'imagination du député moyen. A mon humble avis, les frais de formation d'un militaire durant les trois premières années pourraient fort bien dépasser \$15,000. Donc, en lui offrant \$1,000 pour qu'il s'enrôle pour une autre période de cinq ans, on fait de grosses économies. A mon avis, cette mesure sera chaleureusement accueillie par les militaires.

J'ai dit que que je ne parlerais que pour deux ou trois minutes, monsieur le président, et j'ai l'intention de tenir ma parole. Pour terminer, j'exhorterais le ministre et le gouvernement à donner suite à leurs projets d'intégration. Les jeunes gens sont aussi avides que l'étaient leurs aînés de servir, que ce soit par esprit d'aventure ou par patriotisme. J'exhorte donc le ministre à donner suite sans retard à ses projets d'intégration et à ramener ensuite les choses à la normale afin que nous n'ayons plus à faire face à des changements incessants et aux sentiments d'incertitude que cette situation crée chez les militaires. Je tiens à assurer le ministre que les militaires, dans la région du pays que je représente, sont d'accord avec ses initiatives.

[Français]

M. Allard: Monsieur le président, hier soir, j'ai écouté avec beaucoup d'attention la déclaration de l'honorable ministre de la Défense nationale (M. Hellyer). Il s'est appliqué à nous décrire les principes qui inspirent son ministère et les efforts qu'il déploie pour l'intégration de nos forces armées.

Sur ce dernier point, au dire de l'honorable ministre, il faut reconnaître que l'intégration a produit jusqu'à maintenant des résultats satisfaisants. Je crois bien qu'il faudra attendre la fin de ce programme d'unification avant d'en juger définitivement la valeur et l'efficacité.

Aujourd'hui, je veux plutôt parler du rôle militaire du Canada et d'une politique canadienne plus réaliste dans ce domaine.

En effet, quel doit être le rôle du Canada dans le domaine militaire? L'honorable minis-